

TESTS D'ENTRÉE

DANSE JAZZ

DATE ET PROGRAMME CYCLE SPÉCIALISÉ

- SESSION MAI 2024 -

Admissibilité : Samedi 04 mai 2024

Un cours de danse jazz : technique 1h15 + atelier 15 minutes (durée : 1h30)

À l'issue de l'admissibilité, les candidats sont ou non retenus pour l'admission.

Les candidats non admis à poursuivre les épreuves d'admission ont un entretien avec les membres du jury.

Admission : Samedi 04 mai 2024

Un cours de danse jazz : classe de 45 minutes + apprentissage d'une variation 45 minutes (durée : 1h30)

ET

Un entretien sur les motivations du candidat (durée maximum : 10 minutes)

Lieu d'examen :

Studios de danse des Abbesses – 8 rue Véron Paris 18ème – Métros « Pigalle » ou « Abbesses »

Tenue obligatoire pour les filles : Justaucorps, collant sans pieds

Tenue obligatoire pour les garçons : Tee-shirt et pantalon près du corps

Limite d'âge :

À partir de l'entrée en seconde : Moins de 21 ans au 31 décembre 2024.

Les demandes de dérogation à la limite d'âge doivent être adressées à **Sophie CHADEFaux**, sophie.chadefaux@paris.fr Adjointe par intérim à la Direction pour la danse.

Inscriptions :

Ouverture des inscriptions : 29 janvier 2024 à 10h00

Clôture des inscriptions : 11 mars 2024 à 15h00

**Aucune convocation postale ou mail ne sera envoyée au candidat.
L'ordre de passage sera disponible en ligne sur le site du CRR de Paris 7 jours avant la date de l'examen.**